

## **La CSSR-FHP publie son livre blanc 2011 et rappelle le rôle essentiel et pivot des SSR dans le système de santé**

La CSSR-FHP expose ses propositions  
pour un parcours de soins plus fluide et des dépenses de santé maîtrisées.

**Paris, le 08 juillet 2011 – A l'aube de la campagne présidentielle 2012, la CSSR (Confédération des Soins de Suite et de Réadaptation) rappelle le rôle essentiel des soins de suite et de réadaptation en tant que pivot dans la chaîne sanitaire. Les Cliniques de SSR privées y développent leurs propositions pour rendre le parcours de soins plus fluide et accessible à l'ensemble des patients : capacité d'adaptation pour apporter des solutions innovantes sur des pathologies complexes en forte croissance, prise en charge globale à la fois médicale, psychique et sociale, tarification à l'activité égalitaire.**

La Confédération des SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) rappelle le rôle-clé des SSR dans la prise en charge de patients lourds et des grandes maladies de notre société. Les centres SSR prennent en effet en charge les accidentés de la route, les personnes atteintes d'Alzheimer, les malades chroniques – affections respiratoires, obésité – dans le cadre d'un travail d'accompagnement vers davantage d'autonomie en vue de leur réinsertion sociale : rééducation, réadaptation et réinsertion sociale sont au cœur de ce suivi.

Ce travail repose sur un rééquilibrage du rapport médecin / patient, prôné par les SSR, qui replace le patient au cœur de sa thérapie comme en témoignent les programmes d'éducation thérapeutique.

Du fait de leur positionnement dans la chaîne de soins, entre l'hospitalisation de courte durée et le retour du patient au domicile ou dans le secteur médico-social, les cliniques de SSR ont un rôle de fluidification : ils participent au désengorgement des Hôpitaux et Cliniques et facilitent le parcours du patient, contribuent ainsi à la maîtrise des dépenses de santé.

Dans ce cadre, la CSSR publie cette semaine son livre blanc à travers lequel elle développe ses propositions pour soutenir le nécessaire développement et la poursuite de la spécialisation des cliniques. Pour Gabriel Bossy, président de la CSSR : « *Notre livre blanc est porteur de solutions concrètes pour relever les défis sociétaux de demain. La lutte contre la dépendance et le handicap temporaire, l'innovation dans les soins pour les patients lourds, notre travail quotidien avec les hôpitaux publics, doivent être soutenus.* »

Théodore Amarantinis, délégué général, poursuit : « *Nous ne pourrions plus absorber, sans contrepartie, des patients de plus en plus lourds qui nous parviennent de plus en plus tôt des hôpitaux et cliniques de court séjour. Notre mission, nos propositions, sont d'intérêt général : il faut mieux maîtriser les dépenses d'assurance-maladie, tout en garantissant la qualité des soins ; et son accessibilité ! - je rappelle que les dépassements d'honoraires sont inexistantes*

*dans les cliniques SSR. ».*

## **Des chantiers à engager sans attendre**

A travers la publication de ce livre blanc, la CSSR interpelle les pouvoirs publics sur les nécessaires chantiers à engager. À commencer par la tarification à l'activité (T2A) dont la mise en place dans tous les établissements SSR (publics et privés) doit se faire en 2013, pour un financement des établissements de santé selon la quantité et surtout la qualité des actes pratiqués dans l'année. *« Un financement plus juste et moins coûteux pour la collectivité, donc, résume Théodore Amarantinis. Mais cette T2A se doit d'être égalitaire entre secteurs public et privé, à travers un même tarif pour une prise en charge identique. Nous partageons avec le public le même cadre réglementaire, les mêmes missions, les mêmes devoirs : nous demandons dès lors les mêmes droits. »*

Le président de la CSSR propose également la généralisation d'une tarification à la séquence et non plus au séjour, dont la durée limite en SSR est difficile à déterminer : *« les tarifs doivent être mis en place sur des séquences courtes d'une dizaine de jours, à la fin desquelles une évaluation du patient serait réalisée pour renouveler la séquence si nécessaire »,* expliquent-ils. *« Voilà une solution concrète pour réformer l'actuel système de tarification qui, d'une façon générale sous évalue nos missions et nos couts réels. »*

## **A propos de la CSSR-FHP**

La Confédération des Soins de Suite et de Réadaptation (CSSR) est l'organisation représentative des 480 établissements privés de SSR. C'est l'un des 3 syndicats de spécialités de la Fédération Hospitalière Privée (FHP).

Les centres de SSR privés assurent près du tiers de la prise en charge globale en SSR et accueillent plus de 375 000 patients par an.

Dans la nouvelle organisation des soins en France, ces établissements se situent en aval des hôpitaux et cliniques de court séjour (MCO) et en amont des maisons de retraite et du domicile. Ils jouent donc un rôle central et charnière dans la « fluidité » de la filière de soins et facilitent ainsi le parcours du patient. Les établissements privés de SSR développent des prises en charge pour le retour à l'autonomie des patients, suite à une intervention chirurgicale ou à un accident de santé. Ils remplissent donc des missions de rééducation, de réadaptation et de réinsertion sociale. Ils prennent en charge de nombreuses affections liées à la dépendance et/ou au grand âge, touchant l'appareil locomoteur ou encore les systèmes cardio-vasculaire et respiratoire. Ils sont aussi en capacité de répondre au fort développement de pathologies lourdes (AVC, paraplégies, post-infarctus, cancer...) et à la recrudescence des maladies chroniques.

**Sommaire du livre blanc en pièce jointe. Le livre blanc est disponible sur simple demande.**

Contacts presse :

Vianney Le Parquic  
01 40 07 96 68  
vianney.leparquic@comfluence.fr

Bertrand Legret  
01 40 07 98 20  
bertrand.legret@comfluence.fr